

POINTS NOIRS/POINTS VERTS EN SEINE-ET-MARNE

Un certain nombre de dossiers sur lesquels intervient Nature Environnement 77 sont des projets de dimension régionale voire nationale. Par cette note nous souhaitons en faire une présentation la plus synthétique possible et obtenir des prises de position claires.

Justice environnementale

Le nord-ouest du département de Seine-et-Marne (zone Mitry-Mory/Claye-Souilly) cumule un grand nombre d'atteintes à l'environnement mettant en danger la santé de ses habitants : concentration de décharges et de sites classés « SEVESO », nuisances aériennes, pollutions des eaux, ancien site du CEA, carrières, etc. Des études très précises doivent être menées sur la santé des habitants et des décisions prises pour réduire cette concentration de nuisances.

Déchets

75% des déchets stockés ou incinérés en Seine-et-Marne ne proviennent pas du département. Lors de l'élaboration du futur plan régional de prévention et de gestion des déchets (article 8 de la loi NOTRe) un moratoire sur l'ensemble des déchets traités, à l'image de celui adopté pour les déchets de chantiers, est nécessaire. La réduction des déchets à la source (extension du tri, recyclage...) doit être une priorité en Île-de-France. Lors de la rénovation des quartiers, la réhabilitation des bâtiments doit être privilégiée par rapport à la démolition/reconstruction.

Aménagement du territoire

Consommation des espaces agricoles : le département dispose de très importantes surfaces agricoles, malheureusement elles diminuent de façon accélérée, ce qui compromet les approvisionnements de proximité et l'objectif d'autonomie alimentaire de la région. De nombreux projets gros consommateurs de terres agricoles sont encore en cours ou à l'étude, en voici quelques exemples :

- nouvelles installations ou extensions de plateformes logistiques (Les Effeneaux, Moissy-Cramayel, Presles-en-Brie, etc.) alors que certaines existantes sont vides (Tertre de Cherisy à Melun/Vaux le Pénil). Le nombre d'emplois induits rapporté aux hectares consommés est très faible,
- la création d'une gare au Val Bréon, en zone agricole et à proximité de deux gares existantes, ouvrirait la porte, par le biais du principe de "densification autour des gares" à une urbanisation continue le long de la Nationale 4, à l'étalement urbain, à la consommation de terres agricoles, phénomènes pourtant soi-disant combattus par le SDRIF.

A terme, c'est l'urbanisation continue entre Marne-la-Vallée et Sénart que l'on enclencherait et que NE 77 dénonce,

- parc « Napoléon » près de Montereau, à proximité de ZNIEFF et de zones NATURA 2000,
- ouvertures et extensions de carrières,
- grandes surfaces commerciales (mort des centres-villes).

Hydrocarbures

Nombreuses demandes et octrois de permis de recherches, campagnes de prospection géophysique qui pourraient conduire à terme à l'exploration d'hydrocarbures de roches-mères (pétrole de schiste).

Eau et espaces naturels

Eau : en Bassée le projet de canal à grand gabarit vient en contradiction avec celui des casiers pour retenir l'eau et éviter la concomitance des crues de la Seine et de l'Yonne. La zone concernée est une énorme réserve d'eau potentielle pour l'alimentation en eau potable de l'Île-de-France, les bouleversements engendrés par ces projets sont de nature à en compromettre l'usage.

Cette réserve d'eau sera nécessaire pour abonder la production de la nappe du Champigny grande pourvoyeuse en eau de l'est de l'Île-de-France mais qui est surexploitée, ce qui entraîne de graves problèmes de quantité et de qualité de l'eau produite.

Espaces naturels : en zone péri-urbaine la protection des bois et des forêts est une priorité absolue. De nombreux projets vont entraîner leur destruction ou leur dégradation :

- exploitation de carrières : forêt de Montgé-en-Goële (forêt régionale), Bois Gratuel à Villevaudé,
- déclassements de secteurs bénéficiant du statut « forêt de protection » en Forêt de Fontainebleau,
- manifestations sportives de masse sur des secteurs Natura 2000 (projet ASO d'un rassemblement VTT en Forêt de Fontainebleau).

Transports

La Seine-et-Marne n'est presque pas concernée par le Grand Paris. Les transports en commun sont saturés et le renouvellement de matériels nécessaire. Tout ne sera pas mené de front et une priorité à l'amélioration de l'existant est un impératif. Les grands aménagements routiers ne sont pas une bonne solution dans la mesure où ils favorisent l'augmentation du trafic et l'étalement du développement urbain.

PNR de la Brie et des Deux Morin

Nous avons contribué à initier le projet du cinquième parc naturel d'Île-de-France qui lui fait actuellement défaut. Sa création, à l'est de Marne-la-Vallée, permettra d'identifier et de valoriser un territoire au patrimoine naturel, rural et architectural de grande qualité. Nous souhaitons voir aboutir rapidement ce projet qui avance très/trop lentement et militons pour un PNR francilien qui ne soit pas amputé de son cœur (communes en aval de la vallée du Grand Morin).